

PP10 03//03/2011

Quand le gouvernement devient le plus grand employeur de France !

CFE-CGC

59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

Service Communication
Pierre Jan
☎ : 01 55 30 12 92
Fax : 01 55 30 12 60
Mél : pierre.jan@cfecgc.fr

Les partenaires sociaux négocient en ce moment au sujet de l'emploi des jeunes. En parallèle, le gouvernement vient d'annoncer des mesures pour remédier au taux de chômage inacceptable qu'ils connaissent : bonus-malus, exonération de charges, prime de 400 euros pour les entreprises vertueuses... Du tonus, des objectifs ambitieux, la taxe d'apprentissage toiletée et l'alternance boostée... tout y est !

Mais tous ces efforts résisteront-ils à la politique des entreprises qui confondent productivité et politique de dividendes ; restructurations et économies d'échelle ; contrats précaires et plans de carrière ? Un parcours professionnel ne deviendrait-il concevable qu'à coup d'effet d'aubaine ?

La CFE-CGC, si elle encourage toute mesure en faveur des jeunes et de leur embauche, ne sera satisfaite que si les contrats aidés, d'alternance, de professionnalisation et d'apprentissage... débouchent enfin sur des véritables entrées en CDI dans l'emploi durable.

Qu'enfin la richesse apportée par nos jeunes soit reconnue et profite aux entreprises et donc à l'économie tout simplement et à la réduction du chômage en France.

Quant à la prime (2000 euros) annoncée pour l'embauche d'une personne de plus de 45 ans, abordera-t-elle les critères d'une véritable embauche : à savoir les compétences, l'employabilité, la formation professionnelle continue, les mobilités choisies ? Tant de sujets chers à la CFE-CGC !